## Revue d'histoire de l'Amérique française



## MUNRO, Iain R., *Canada: Origins and Options — Immigration*. Toronto, Wiley Publishers of Canada, 1978. 96 p.

## Yolande Lavoie

Volume 33, Number 4, mars 1980

URI: https://id.erudit.org/iderudit/303823ar DOI: https://doi.org/10.7202/303823ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

**ISSN** 

0035-2357 (print) 1492-1383 (digital)

Explore this journal

## Cite this review

Lavoie, Y. (1980). Review of [MUNRO, Iain R., Canada: Origins and Options — Immigration. Toronto, Wiley Publishers of Canada, 1978. 96 p.] Revue d'histoire de l'Amérique française, 33(4), 600–601. https://doi.org/10.7202/303823ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1980

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



MUNRO, IAIN R., Canada: Origins and Options — Immigration, Toronto, Wiley Publishers of Canada, 1978. 96 p.

Ce petit manuel s'adresse, d'après l'auteur, aux étudiants dont le programme comporte un volet d'études sociales. Descriptif plutôt qu'analytique, abondamment pourvu de citations, de textes choisis et d'illustrations, d'un style simple et vaguement moralisateur, cet ouvrage est tout désigné pour un usage au niveau secondaire.

Le rôle joué par l'immigration dans la constitution du patrimoine culturel canadien n'est pas négligeable. Presque exclusivement britannique depuis la Conquête jusqu'à la création du Canada en 1867, et majoritairement britannique encore jusqu'à tout récemment, c'est elle qui a plus ou moins défini l'identité nationale. On méconnaît généralement l'apport des premiers occupants, les Amérindiens, et celui de 150 ans de colonisation française, ce à quoi n'échappe pas l'ouvrage de Munro. Le caractère fortement britannique de la jeune nation canadienne devait être préservé au prix d'une honteuse discrimination qui devait s'exercer particulièrement envers les Non-Européens, jugés moins aptes à s'adapter. Les quelque 15 000 Chinois amenés en Colombie-Britannique en 1885 pour travailler à la construction du chemin de fer furent les premières victimes des préjugés de la population et d'une loi fédérale visant à restreindre l'immigration chinoise. Très peu de Chinois réussirent à rester au Canada à la fin du XIXe siècle et, jusqu'à tout récemment, peu parvinrent à y entrer. L'ostracisme des Canadiens s'étendait aussi aux autres Asiatiques; les Japonais en particulier en firent les frais durant la Deuxième Grande Guerre. De même, ce n'est pas sans regret qu'au début du siècle, on étendit à l'Europe de l'est et à celle du sud le recrutement des immigrants, mais le développement du pays et son extension vers l'Ouest nécessitaient des bras.

Après la Crise et la Guerre qui ont réduit le flot des entrées au Canada, la nation canadienne devait être confrontée à un nouveau défi. L'immigration atteint un nouveau sommet quoique inférieur à celui du début du XXe siècle et la composition des cohortes d'immigrants change considérablement. Ainsi, durant la période 1946-1957, 88% des immigrants sont d'origine européenne et seulement 2% d'origine asiatique. Au cours de la période 1968-1977, l'apport européen n'est plus que de 46%, la

part des Asiatiques est passée à 20% et celle des Caraïbes et de l'Amérique centrale, presque nulle auparavant, atteint 9%. Si on isole les années les plus récentes, on constate que l'apport asiatique est actuellement de l'ordre de 30%.

On comprend dès lors que le caractère britannique de la nation canadienne risque de s'atténuer considérablement. Comme on pouvait s'y attendre, l'intégration des nouveaux venus ne se fait pas sans heurts. Suffirat-il, pour calmer les flambées de racisme, d'y opposer la politique officielle du multiculturalisme et de vanter les aspects pittoresques et amusants de la diversité culturelle? Il est des droits fondamentaux que les législations sur les droits de la personne veulent garantir à tous. L'auteur aurait pu les invoquer avec plus d'insistance. Ils sont sans doute plus générateurs de tolérance que les évocations un peu naïves des charmes du multiculturalisme auxquels une forte proportion de la population semble se montrer réfractaire.

En somme, l'ouvrage de Munro, bien qu'il ne traite que superficiellement les aspects démographiques et socio-économiques de l'immigration, fait un bon tour d'horizon de la question. Il a cependant le tort de s'adresser un peu trop aux sentiments des lecteurs, sélectionnant trop volontiers les faits et les documents les plus susceptibles d'émouvoir. Par contre, il a le mérite d'évoquer sans complaisance le caractère discriminatoire des politiques canadiennes en matière d'immigration. C'est un honnête document sur l'immigration que les enseignants pourront utiliser avec profit, mais qu'ils ne devront pas craindre de compléter au besoin.

Statistiques Canada

YOLANDE LAVOIE